

26.09.2025 - 14:54 Uhr

L'ATE demande de la mesure dans la fiscalité des voitures électriques

Le Conseil fédéral a présenté la réforme de la taxe sur les huiles minérales, ouvrant ainsi un débat de fond sur le financement équitable de la mobilité en Suisse. Pour l'ATE Association transports et environnement, une chose est claire: l'ère des transports fossiles touche à sa fin. L'électrification est indispensable, mais elle requiert un cadre politique intelligemment conçu.

«Le financement des infrastructures de transport doit respecter le principe du pollueur-paiement», rappelle Martin Winder, responsable Politique des transports et campagnes à l'ATE. «Les véhicules électriques doivent contribuer au réseau routier mais il est crucial que les taxes soient conçues de manière à ne pas freiner la transition urgente vers une mobilité sans énergies fossiles. Une fiscalité trop élevée ou introduite précipitamment mettrait en péril les objectifs climatiques et l'avenir de notre système de transport.» L'ATE accueillerait donc favorablement une introduction progressive de cette contribution. Celle-ci devrait en outre être liée aux mesures prévues par la loi sur le CO₂.

La Suisse doit apporter sa contribution à l'accord de Paris sur le climat. La transition dans les transports ne pourra réussir que si les technologies respectueuses du climat sont encouragées par un cadre législatif intelligent et équilibré. L'ATE accompagnera activement le projet de loi du Conseil fédéral lors de la procédure de consultation et du processus parlementaire, en y apportant des propositions constructives. L'objectif reste un financement équitable, durable et écologique des infrastructures routières. L'ATE demande de la mesure : la nouvelle taxe sur les voitures électriques doit être équitable et favoriser l'innovation. Les conductrices et conducteurs de véhicules électriques doivent contribuer – mais il ne faut pas qu'une taxe trop élevée freine l'électrification du trafic routier.

Pour tout complément d'informations:

- Martin Winder, Responsable Politiques des transports et Campagnes, 031 328 58 63
- Service médias ATE, 079 708 05 36, medias@ate.ch

L'ATE Association transports et environnement s'engage en faveur d'une politique des transports durable et une complémentarité des différents modes de transports. Forte d'environ 90 000 membres, l'ATE est la principale association d'usagers et d'usagères des transports de Suisse engagée dans la mobilité durable.

Plus d'infos sur www.ate.ch

ATE Association transports et environnement
Arbergergasse 61 | Case postale | 3001 Berne
Service médias 079 708 05 36 | medias@ate.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059898/100935524> abgerufen werden.